

---

## note à l'attention de

Messieurs les directeurs interdépartementaux des routes  
Service des politiques et des techniques  
Service de l'exploitation

ministère  
des Transports  
de l'Équipement  
du Tourisme  
et de la Mer



direction générale  
des routes

sous-direction  
de la gestion du  
réseau

bureau de la sécurité  
routière et des usagers

La Défense, le 4 mai 2007

**objet :** Démarche SURE – Mise en cohérence des études d'enjeux sur le réseau des directions interdépartementales des routes (DIR)

**affaire suivie par :** Martine Broche – DGR/GR-SR  
tél. : 01 40 81 14 67, fax : 01 40 81 19 30  
courriel : [martine.broche@equipement.gouv.fr](mailto:martine.broche@equipement.gouv.fr)

**PJ :** 1

**intranet :** [www.sure.equipement.gouv.fr](http://www.sure.equipement.gouv.fr)

**nom du document :** Cohérence études d'enjeux-courrier DGR-DIR.odt

La première phase de la démarche SURE (sécurité des usagers sur les routes existantes) a été déployée sur l'ensemble du réseau routier national en 2005 et 2006 avec la réalisation, par les directions régionales et les directions départementales de l'équipement, des études d'enjeux. Ces études ont porté sur le réseau national avant transfert des routes d'intérêt local aux départements. Elles n'ont pas été réalisées, ou pas complètement, dans certaines régions.

La reprise de la démarche par les directions interdépartementales des routes nécessite, dans la plupart des cas, de compléter ou d'homogénéiser ces études afin qu'elles nous permettent de disposer d'une vision cohérente des enjeux de sécurité sur l'ensemble du réseau national tel qu'il se présente maintenant. Cet objectif a été identifié dans les contrats de gestion conclus pour 2007 entre les DIR et la DGR.

Vous trouverez ci-joint une note technique, rédigée par le SETRA et déjà diffusée dans le réseau des CETE, proposant une méthode de travail pour parvenir à cette mise en cohérence, à l'échelle de la DIR, de la hiérarchisation des itinéraires à prendre en compte au titre de la démarche SURE.

J'attire votre attention sur le fait que cette méthode est à adapter selon la situation présente dans chaque DIR et ne doit pas conduire à refaire les études, sachant que l'actualisation des études d'enjeux de SURE est prévue en 2009/2010.

Pour mener à bien cette mission, je vous invite à demander l'appui des CETE, des moyens d'études complémentaires étant réservés à cet effet, si nécessaire, à la direction générale des routes (sous-direction de la gestion du réseau).

L'adjoint au chargé de la sous-direction  
de la gestion du réseau

**Signé**

Yves CHOLIN

Arche Sud  
92055 La Défense cedex  
téléphone :  
01 40 81 13 55  
télécopie :  
01 40 81 19 30  
courriel :  
SR.GR.DGR  
@equipement.gouv.fr

**Copie à :** Inspecteurs généraux infrastructures / routes  
SETRA – CSTR/DE-SD  
CETE